ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

ligne Reims Verdun Metz

Question écrite n° 40790

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur le fait qu'avec la réalisation du TGV-Est, la gare de Reims va devenir un noeud de communication ferroviaire à seulement quarante-cinq minutes de Paris. Elle deviendra notamment ainsi la gare de référence pour les habitants de la moitié nord du département de la Meuse. Il serait donc utile de leur permettre d'avoir une correspondance ferroviaire de qualité, ce qui permettrait également d'envisager la circulation de TER interrégionaux sur l'axe Reims, Saint-Hilaire, Verdun, Conflans, Metz. Dans cette logique, elle souhaiterait qu'il lui indique s'il ne pense pas qu'il serait utile de rouvrir au trafic voyageurs la section de voie ferrée entre Reims et Saint-Hilaire.

Texte de la réponse

Un groupe de travail sous la présidence de Claude Liebermann, ingénieur général des ponts et chaussées, a été mis en place en décembre 2003 afin de déterminer, sur la base du travail élaboré par la SNCF, le schéma des dessertes TER et grandes lignes qu'il conviendra de mettre en place pour accompagner l'ouverture de la première phase de la ligne à grande vitesse (LGV) est-européenne. Ce schéma des dessertes étudié sous les différents aspects économiques, sociaux et d'aménagement du territoire devra en effet être partagé par l'ensemble des partenaires concernés. La question de la place de Reims dans le futur schéma des dessertes TER qui devront accompagner la mise en service de la ligne sera naturellement abordée dans le cadre de ce travail. L'utilité de la réouverture au trafic voyageurs de la section de voie ferrée entre Reims et Saint-Hilaire relève en tout état de cause de la compétence du conseil régional, qui est devenu autorité organisatrice depuis le 1er janvier 2002 dans le cadre du transfert de compétences des services collectifs d'intérêt régional.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Jo Zimmermann
Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 40790
Rubrique : Transports ferroviaires
Ministère interrogé : équipement
Ministère attributaire : équipement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 juin 2004, page 4183
Réponse publiée le : 17 août 2004, page 6454